

BILAN DE LA SECURITE INTERIEURE

1^{er} Janvier au 1 août 2014



MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2014



CONFERENCE DE PRESSE

Mercredi 10 septembre 2014

Bilan sécurité sur les 7 premiers mois de l'année 2014

Les chiffres de la délinquance sur les 7 premiers mois de l'année 2014 font apparaître, pour le département du Gers, un nombre plus important, en comparaison de la même période 2013, de faits de délinquance enregistrés par les services de police et de gendarmerie.

Il n'en demeure pas moins que l'on peut affirmer, sans crainte d'être désavoué, que le Gers figure encore et toujours parmi les départements les plus sûrs de France.

C'est cependant ce caractère de département sûr qui fait que le moindre événement ou le moindre fait de délinquance inhabituel cause un grand émoi parmi la population du Gers, et qui conduit les habitants à ignorer les consignes de prudence.

Sans négliger le côté traumatisant de ces faits pour les victimes, les butins sont souvent minimes et pour certains, pourraient être évités si les conseils de prudence dispensés par les forces de l'ordre étaient mis en application (fermer à clé les portes du domicile, fermer les fenêtres, ne pas laisser les clés dans la boîte aux lettres ou sous un pot de fleurs...).

Les trois indicateurs permanents de l'Observatoire National de la Délinquance et des Réponses Pénales (ONDRP) montrent que :

Indicateurs	2013	2014	Écart en faits	Variation
Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)	383	421	+ 38	+ 9,9 %
Atteintes aux biens (AAB)	2 220	2 413	+ 193	+ 8,7 %
Escroqueries et infractions économiques et financières	364	421	+ 57	+ 15,7 %

Sur la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2014

- Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) ont progressé de 9,9 % soit 38 faits supplémentaires (2013 : 383 ; 2014 : 421).
- Les atteintes aux biens (AAB), qui représentent près des trois quarts (74 %) des faits de délinquance observés dans le Gers, ont augmenté de 8,7% soit 193 faits supplémentaires (2013 : 2 220 ; 2014 : 2 413).
- Les escroqueries et infractions économiques sont également en hausse de 15,7 % soit 57 faits supplémentaires (2013 : 364 ; 2014 : 421).

Les indicateurs d'activité des services montrent que les policiers et gendarmes en poste dans le département sont performants. On constate notamment un taux d'élucidation des AAB (essentiellement les cambriolages) en hausse de 10,35 points (en 2013 le taux = 14,96 %, 2014 = 25,34 %).

Résolus à contenir et faire reculer cette délinquance, la préfecture et les services de police et de gendarmerie, sous le contrôle du Procureur de la République, ont planifié leur stratégie de réponse, tout particulièrement dans le domaine de la lutte contre les cambriolages et les vols à main armée, en mettant en place, à la demande du Gouvernement (Ministre de l'Intérieur), un plan dédié en octobre 2013. Par ailleurs, la synergie des moyens police/gendarmerie formalisée par la convention signée en septembre 2013, a démontré sa pertinence puisque 1352 (dont 769 en 2014) relevés de traces papillaires ont été exploités et ont donné lieu à l'identification de 12 auteurs de vols dans le Gers et la résolution de 6 affaires perpétrées hors département.

La délinquance dans le détail (période 1^{er} janvier au 31 juillet 2014) :

1 - Les Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique (AVIP)

Les AVIP sont en augmentation de 9,9 % en 2014 (383 faits en 2013 contre 421 en 2014). Elles sont en baisse de 15,5 % en zone Police et en augmentation de 22,83 % en zone Gendarmerie.

Elles représentent 13 % des faits constatés dans le Gers.

Leur augmentation (zone gendarmerie) est principalement due à la hausse de l'indicateur « violences sexuelles faites sur mineurs » ; en effet 24 faits pour harcèlement et agression soit 10 faits de plus qu'en 2013 ont été enregistrés. L'item « mauvais traitements et abandon d'enfant » est également en progression (11 faits supplémentaires) essentiellement constitué de problèmes de non présentation d'enfant par l'un des parents séparés.

Si les violences physiques crapuleuses sont en baisse de 18,42% soit 7 faits de moins par rapport à 2013, les violences physiques non crapuleuses sont en hausse de 9,22% soit 20 faits supplémentaires. Il est à noter une augmentation d'atteinte aux agents dépositaires de l'autorité, notamment en zone police de + 63 % (+ 5 faits).

2 - Les Atteintes Aux Biens (AAB)

Cet indicateur, représentant près de 75 % des faits de délinquance dans le Gers, a augmenté de 8,7 % soit 193 faits. Cette tendance est à la hausse en zone Gendarmerie (+ 12,77 %) et en baisse en zone Police (- 0,44 %).

L'essentiel de la hausse de cet indicateur résulte des vols sans violence + 9,13 % soit + 175 faits dont les vols à la roulotte et les vols d'accessoires sur les véhicules (+ 88 faits), et d'une légère augmentation des cambriolages soit + 133 faits.

Evolution des cambriolages	Janvier à juillet 2013	Janvier à juillet 2014	écart en faits	variation
Cambriolages résidences principales	195	286	+91	+ 46,7 %
Cambriolages résidences secondaires, locaux industriels, commerciaux financiers et autres	254	296	+ 42	+ 16,5 %

Les cambriolages dans les résidences principales sont en forte hausse + 46,7 % (+91 faits). Pour lutter contre cette dérive, des précautions minimales doivent être prises : fermer à clé les portes du domicile, du garage et du portail, fermer les fenêtres, ne pas laisser le double des clés sous le pot de fleurs ou dans la boîte aux lettres, avertir la Police ou la Gendarmerie et un voisin de confiance en cas d'absence prolongée pour la surveillance du domicile, ne pas garder de valeurs à son domicile (prévoir un coffre à la banque pour les bijoux ou les pièces d'or ou investir dans un dispositif de protection électronique ...), ne pas laisser les clés sur le véhicule même dans le garage ou la cour de la maison.

Les cambriolages dans les résidences secondaires, les locaux industriels, financiers et autres (mairies, écoles, locaux administratifs, pool house, granges ou cabanes isolées, clubs sportifs, locaux associatifs...) enregistrent une hausse de + 16,7 % (+ 42 faits). A contrario, les cambriolages perpétrés dans les locaux commerciaux sont en baisse - 3,88 % (en zone gendarmerie), le travail des « référents-sureté » tant de la Police que de la Gendarmerie, connu et reconnu par les commerçants n'y est pas étranger.

Les vols sans violence ont augmenté de 9,13 % (+ 175 faits), notamment en zone gendarmerie où la hausse constatée est de 11,93 % soit +162 faits. La tendance à la hausse est plus contenue en zone police + 2,33 % (+ 13 faits).

Les autres vols avec violences enregistrent une baisse de 16,22 % soit - 6 faits.

Les vols à main armée sont en baisse de 80 % (- 8 faits). Il est à noter qu'aucun vol de ce type n'a eu lieu en zone police où, face à la recrudescence de vols à main armée dans divers locaux commerciaux d'Auch entre l'automne 2012 et l'été 2013, un dispositif exceptionnel a été mis en œuvre afin de renforcer la surveillance et le contrôle des forces de l'ordre pour assurer la protection des personnes et des biens.

3 - Les escroqueries et infractions économiques et financières

Elles augmentent de 15,6 % en 2013 (+57 faits).

Près de 63 % de ces faits sont dus à des falsifications et usages de chèques (+ 77 faits).

4 - La lutte contre les trafics de stupéfiants

	Janvier à juillet 2013	Janvier à juillet 2014	écart en faits	variation
Evolution des mis en cause				
Trafics et revente sans usage de stupéfiants	5	4	- 1	- 20,00 %
Usage - revente de stupéfiants	59	12	- 47	- 79,66 %
Usage de stupéfiants	130	153	+ 23	+ 17,69 %

Les faits constatés sont très directement liés à l'activité menée par les services sur ce type de délinquance.

Des directives tant préfectorales que judiciaires, ont été adressées aux forces de l'ordre pour qu'un focus particulier soit donné sur les infractions à la législation des stupéfiants.

Il faut bien avoir conscience que dans ce domaine, les "grosses affaires" sont rares, en ce qu'elles nécessitent, pour être mises à jour, des enquêtes longues et complexes. Cependant, tout ce qui peut être constaté en matière d'usage et de revente de stupéfiants peut, à terme, déboucher sur la mise à jour d'un trafic important. Dans ce domaine, il n'y a pas de petites affaires ni de petits faits.

Néanmoins, plusieurs affaires élucidées ont conduit au démantèlement de réseaux en 2013 : Auch, Condom, Valence et Lectoure.

5 - Les résultats des services : les taux d'élucidation

Taux d'élucidation	Janvier à juillet 2013	Janvier à juillet 2014
Atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)	81,46 %	79,10 %
Atteintes aux biens (AAB)	19,50 %	18,36 %
Cambriolages	13,97 %	18,27 %

Afin d'améliorer encore ces taux d'élucidation, deux conventions ont été signées en 2014.

- en février, signature d'une convention visant à **renforcer la sécurité au profit des débits de tabac**
- en mai, signature d'une convention précisant les modalités d'un dispositif de prévention pour **lutter contre les vols dans les exploitations agricoles**

6 - Actions de prévention

Les services de police et de gendarmerie participent activement à la prévention de la délinquance (formateurs anti-drogue, référents sureté, référents violences intra familiales, prévention de la délinquance juvénile...).

De nombreuses réunions ont eu lieu en 2014. Animées par les gendarmes ou les policiers, elles permettent d'informer sur les précautions à prendre pour éviter les vols et les cambriolages. On constate toujours un manque de vigilance de la population qui semble se sentir toujours

en sécurité ou n'est pas consciente des risques d'atteintes aux biens. Les précautions élémentaires doivent sans cesse être rappelées.

